

Conseil de ligue Nouvelle-Aquitaine Tennis de Table 15 Janvier 2022 – Marmande (47)

Début du conseil à 10h00

Sous réserve d'approbation lors du prochain conseil de ligue

Présents : Catherine BERTRAND, Arnaud BRUN, Cyril CHAVANT, Luce GELLIBERT, Patrice JOUETTE, Vincent LABARBE, Pierre LEFEBVRE, Jamy LHOSTE, Philippe LION, Daniel MARCHAND, Philippe PALISSE, Stéphane PIGEONNIER, Gilles POREL, Stéphane POUSSET, André SARDET, Daniel SAUTERAUD, Julien TESSEYRE, Arnaud VALIERE, Miguel VICENS, Maurice VIDAL et Denis WEISS.

Excusés : Gilles BOUVIER, Cyril CLEMENT, Mélanie D'ALMEIDA, Jean-Paul DUMAS, Philippe DUMONTEIL, Michel LAVALLEE et Vincent LORIOU.

Absents : Mario D'ALMEIDA, Jean-Marc ESCALLE, Françoise EYRAUD, Eléonore FLORY, Gérard GIFFARD, Julie PIERRE-LATREUILLE, Frédéric POCHÉLU.

Invités : Hervé JOUANNEAUX, Xavier LAGARDERE, Nadine NURDIN, Elisabeth POTIER et Jacques MOMMESSIN.

Aucune remarque n'étant formulée sur le compte rendu du précédent conseil, ce dernier est entériné.

Informations diverses (nationales et régionales)

- Projet FFTT / Ligue pas encore eu de réponse. Une réunion en visio est prévue fin janvier pour faire le point sur ce dossier.
- Licenciation en augmentation par rapport à l'année dernière, 11472 au 14.01.22. La ligue espère avoir 14000 licenciés au 30 juin 2023 !
- Les conditions sanitaires changent tous les jours ! Pas trop de souci du côté du par équipes, port du masque dès que l'on est hors de l'aire de jeu. Par contre, pas facile de ne pas s'essuyer les mains sur les tables. C'est plus compliqué pour les compétitions individuelles et les clubs organisateurs avec interdiction de buvette et repas sur place.
- Le top de détection est maintenu mais reste le problème de la restauration !
- L'ANS sera reconduite pour la ligue et les comités.
- Les formations seront gérées par QUALIOPI via le logiciel DANDREO. Cela risque de poser problème à la ligue et aux comités départementaux qui devraient déclarer toutes les formations techniques, arbitrage...
Catherine BERTRAND pense que la « copie va être revue » une formation continue est soumise à certification.
Patrice JOUETTE dit que c'est la fédération qui gèrera tous les niveaux des formations !
Vincent LABARBE demande quand cela sera mis en œuvre ?
Réponse de Daniel MARCHAND : Officiellement Janvier 2022. Le compte-rendu de la réunion fédérale « Qualiopi » sera envoyé aux comités.
- Démission sans raison connue de Robert GENESTE du Conseil de Ligue donc de surcroit au poste de Secrétaire Général. Luce GELLIBERT l'a remplacé avec le soutien de Daniel MARCHAND, Philippe DUMONTEIL et Catherine BERTRAND.
Daniel MARCHAND fait savoir que Vincent LORIOU se porte candidat au poste de Secrétaire Adjoint et demande donc s'il y a des candidats parmi les membres présents ?
Question de Patrice JOUETTE : Est-ce que le poste peut être tenu par un représentant d'un comité ?
Réponse de Daniel MARCHAND : Oui
Vincent LABARBE se porte donc candidat.
Vote à bulletin secret : Pour V. LABARBE = 20 V. LORIOU = 1
Vincent LABARBE est élu à la majorité.

Point financier

- La présentation des budgets est réalisée par Pierre LEFEBVRE, avec un comparatif saisons 20/21 – 21/22 et 22/23.
- Catherine BERTRAND rappelle qu'il s'agit des résultats de l'activité « normale » de la ligue hors les opérations liées aux WVC 2020 (secteur lucratif)
- Baisse des frais du personnel liée à aux exonérations de cotisations sociales et aux aides aux paiements dont la ligue a bénéficié pour le printemps et l'automne 2020.
- De façon générale, les produits ont baissé ou sont inexistantes mais pas de charges engagées en contrepartie donc la perte sur la licenciation est limitée et compensée largement par les aides reçues du Fonds de solidarité
- Subventions : Le fond de solidarité vient s'ajouter de façon significative aux subventions habituelles de la ligue pour la saison 2022-2023. Aucune subvention de ce type n'est prévue dans les budgets 21/22 et 22/23.
- Résultat financier : réalisé 20/21 créditeur 22500 € subvention région reçue en 2019/2020 mais potentiellement à rembourser car liée à l'organisation des WVC 2020. Dossier en cours d'instruction.
- Pas de question, passage au vote du réalisé 2020-2021 et affectation résultat 20/21 (en apurement du RAN débiteur pour 18 K€ et en autres réserves pour le solde). Pour à l'unanimité.
Daniel MARCHAND remercie grandement Catherine BERTRAND et Pierre LEFEBVRE pour le travail effectué.
- Budget prévisionnel 22/23 :
Produits championnat par équipes : écart dû à la baisse du nombre d'équipes (nouvelle pyramide) et pas d'augmentation des tarifs.
- Pour le budget de la saison 2022/2023, l'estimation des recettes des licences a été faite sur la base de 13500 licenciés au 30.06.2023.
Daniel MARCHAND pense que c'est une prévision raisonnable.
- A noter qu'il n'y a eu aucune augmentation des tarifs qui sont identiques à ceux de 2019
Question de Maurice VIDAL : la ligue envisage-t-elle des projets vers les comités et les clubs du type « challenge » ?
Réponse de Daniel MARCHAND : Ne pas faire doublon avec l'ANS mais c'est bien sûr envisageable.
Réponse de Catherine BERTRAND : C'est un projet que la ligue s'efforcera de mettre en place en lien avec son projet de développement.
Vote approuvé à l'unanimité.
- Pierre LEFEBVRE fait savoir que la dette des clubs à ce jour est de plus de 18000 €.
Daniel MARCHAND demande à ce que l'on envoie le détail aux comités pour qu'ils fassent le relais vis-à-vis des clubs.
Daniel MARCHAND explique la mise en place d'un soutien financier pour les familles des jeunes de la ligue à des compétitions internationales, sur les montants non pris en charge FFTT. Sur justificatifs comptables, 1/3 des frais (frais kms, péages, hébergement, restauration) sera pris en charge par la ligue dans la limite de 200 € par jeune et par événement.
De plus la mise à disposition (décidée au cas par cas, en fonction des contraintes ligue) d'un cadre salarié LNATT pourra compléter le soutien ligue.
Question de Miguel VICENS : a-t-on une estimation d'une telle aide ?
Réponses de Daniel MARCHAND et Jacques MOMMESSIN : c'est difficile de quantifier mais il sera alloué une enveloppe d'environ 2000 €.
Vote : Pour à l'unanimité.

Activité des commissions

CSR

Nouvelle pyramide du championnat par équipe présentée par Arnaud BRUN :

- Mise en application dès septembre 2022 sous réserve du déroulement complet de la phase 2 de cette saison
- Appellation des divisions :
Choix PN – R1 – R2 et R3 adopté par vote Pour = 20 Abs = 1
- Nouvelle pyramide avec maintien des 32 équipes montantes des départements
Vote : Pour = 19 Abs = 2

Critérium Fédéral : Daniel MARCHAND

- Les deux premiers tours se sont déroulés normalement. Les JA se sont adaptés en fonction du nombre de participants.

CREF : Stéphane PIGEONNIER

- Revient sur les formations effectuées
- La nouvelle session du BPJEPS démarre Lundi 17.01.22 avec entre 12 et 14 inscrits (dossiers non finalisés).
La préparation des cours est un travail collectif entre les C.T.L et le C.T.N.



Village des Sports 2022

- Pierre fait savoir que la ligue a jusqu'au 29.01.22 pour envoyer le bordereau de participation au Village des Sports qui se tiendra du 21 au 29 mai 2022 à Bordeaux (CEB).

Point sur le pôle

- Philippe PALISSE nous fait le bilan du premier semestre. Il regrette le nombre insuffisant de jeunes (plus que 7 suite à un départ au cours du premier trimestre) mais se félicite du côté qualitatif du groupe avec des résultats excellents et d'une très bonne entente entre les jeunes et l'équipe technique.
Suite au départ de Fabien, la ligue a recruté un nouvel éducateur, Mikaël LOUEDEC, qui donne entière satisfaction.
Il faut envisager une organisation du pôle différente et ouvrir au plus grand nombre ce lieu de compétence.
Il serait intéressant d'avoir une antenne au Sud de Bordeaux.
- Jacques MOMMESSIN déplore l'isolement de certains jeunes à l'accès à la performance.

Point sur les Mondiaux 2020

- Pierre LEFEBVRE fait savoir que 420 personnes n'ont pas encore demandé à être remboursé ! Et qu'il n'y a pas de date butoir pour le faire.
Trois hôtels non franchisés n'ont pas remboursé les acomptes perçus pour un montant d'environ 18 000 €.
Philippe DUMONTEIL est chargé des relances.
- Catherine BERTRAND ajoute que selon notre assureur, les hôtels et le CEB auraient pu garder les acomptes. Le groupe Accor a décidé de nous rembourser l'intégralité des sommes reçues.

Questions diverses :

- André SARDET responsable « tournois » informe que la saison présente un calendrier de 28 tournois dont un retour de "Fouras les Bains" Nat B. André souhaite que le tournoi de Boisseuil soit homologué et que la gratuité de la Fédération en s'adressant aux 3 élus de la FFTT présents soit élargie aussi aux tournois homologués du 01 Janvier au 30 Juin 2022.

Le conseil se termine à 12h00.

Daniel MARCHAND
Président



Luce GELLIBERT
Secrétaire Générale

